

Résilience alsacienne

Pierre KLEIN – L'Alsacien a l'intuition de son histoire, si la vérité lui est dite, cette vérité le (re)construira !

Le tournant de 1945, les décennies post-traumatiques

1945 constitue un nouveau tournant dans l'histoire de l'Alsace. Sans doute le tournant le plus prégnant. 1945 est l'année de la fin des hostilités et celle de la délivrance de l'inacceptable, à savoir le totalitarisme nazi, sous lequel l'Alsace aura souffert plus que toute autre région française.

L'Alsace est en état de choc et s'installe durablement dans la torpeur. Surajoutée à l'annexion nazie et à l'incorporation de force, l'épuration française avec ses inévitables excès et injustices portera le coup de grâce. Si la délivrance est accompagnée de l'heureux retour à la France, elle signifie aussi un abandon à ce qu'il est convenu d'appeler le jacobinisme français.

L'Alsace s'abandonnera à la France jusqu'à faire un héros de celui qui interdira la présence de sa langue première, la langue allemande, à l'école primaire, alors que celle-ci, depuis le Moyen Âge, y avait depuis toujours trouvé sa place (1). C'est dire combien étaient grandes l'ivresse des retrouvailles, mais aussi la lassitude de l'ingérable, la stratégie d'évitement et l'incapacité de s'affirmer (*Konfliktunfähigkeit*). Le jacobinisme en profitera, évidemment, pour déconstruire ce que l'Alsace gardait de conscience et de mémoire propres et imposer un arbitraire culturel, doux et masqué.

L'Alsace est dépassée par les ruptures et les contradictions. La France est exigeante. Elle exerce une double contrainte, l'aimer sans faille et « désaimer » l'Alsace sans rechigner, obéir à l'une et faire violence à l'autre. Quoi qu'elle fasse, l'Alsace ne fait pas bien. Deux messages simultanés et contraires, une double obligation ou « *double-bind* » à l'origine d'une certaine schizophrénie (*geistige Spaltung*) alsacienne.

Le seul ordre possible est l'ordre français, le seul tropisme possible, le tropisme français. La seule main tendue, qui est aussi une mainmise, est celle de la France.

Pour le plus grand nombre, l'Alsace ne pourra renaître qu'en renonçant aux identifications non françaises et en se résignant à devenir plus française que la France. C'est là que se mettra en place le trop fameux complexe alsacien et que s'installera durablement une crise

identitaire caractérisée par l'aporie (*Ratlosigkeit*), l'apathie (*Teilnahmslosigkeit*) et une forte suggestibilité (*Beeinflussbarkeit*). Le grand chantier du refoulement d'une certaine identité alsacienne était ouvert (2). « *Stirb un werde !* ».

Le temps de la résilience n'est-il pas venu ?

Les Alsaciens feront tout pour être acceptés, pour n'avoir plus la sensation d'être rejetés. Ils ont tout accepté et s'ils ne se sont pas soumis intégralement, ils ont fait dévier leur agressivité. Ils ont été parfaitement "gentils", trop obéissants ; ce qui rejoint la soumission. Ils ont vécu sur leur « *Surmoi* » (inconscient) formé par l'éducation, par le climat social, et sur des préjugés qui rétrécissent la lucidité, au lieu de vivre leur « *Moi* » (conscient). Ce faisant, ils ont respecté l'ordre établi et accepté le modèle linguistique et culturel imposé.

De surcroît, l'éducation, le climat social étant constitués de beaucoup d'interdits, le « *Surmoi* » est vite devenu pathologique et la personnalité autonome s'est fissurée. Le « *Moi* » joue le rôle imposé par le « *Surmoi* », réservoir inconscient des interdits. Autrement dit, beaucoup d'Alsaciens sont devenus leur propre agent d'aliénation.

Ces mécanismes subjectifs sont maintenant bien en place et s'auto-alimentent. Les réalités scolaires, sociales et culturelles, bien que toujours présentes, sont passées au second plan et si la politique linguistique de la France est devenue plus souple et plus tolérante, il n'en demeure pas moins que les mécanismes subjectifs produisent toujours leurs effets dévastateurs, même si de plus en plus d'Alsaciens commencent à réaliser ce qui s'est passé et se demandent encore comment ils ont pu être les complices de ceux qui voulaient sciemment faire disparaître leur langue première, de ceux qui ont pratiqué une politique de normalisation linguistique. Il aurait fallu et il faudrait une politique qui se situe à l'opposé de celle introduite en 1945. Une politique de réhabilitation et de réparation, une politique qui fasse enfin du bilinguisme intégral, un objectif d'abord et une réalité ensuite. La France n'y perdrait pas une pierre de sa couronne, bien au contraire! En tous les cas, le comportement des Alsaciens y perdrait en anomalie.

Depuis 1945 beaucoup d'eau a coulé sous les ponts du Rhin. Nous vivons dans un autre monde. Après tout ce temps, il serait heureux que l'Alsace se montre, enfin, allait-on dire, fière d'une bonne part de son passé. En 1945, l'antigermanisme était omniprésent et on peut le comprendre. Mais cet antigermanisme n'était-il pas tourné contre une part de nous-mêmes, de notre alsacianitude. Si l'Alsace est sortie traumatisée par une mauvaise Allemagne du conflit de 1940-1944/1945 et si le post-traumatisme alsacien s'est caractérisé pendant des décennies par un antigermanisme primaire, de surcroît tourné contre soi-même,

cela doit-il s'installer indéfiniment, avec tout ce que cela représente d'abandon et de perte ?
Le temps de la résilience n'est-il pas venu 70 ans plus tard. Celui du « *Werde wer du bist* », c'est-à-dire de la mise en œuvre de toutes ses capacités et propriétés, le temps de l'épanouissement, le temps du fais ce que tu peux faire.

Cette mauvaise Allemagne nous a fait renier ce que l'Alsace avait d'allemand, j'entends de culture allemande, c'est-à-dire en particulier *Otfried von Weißenburg, Gottfried von Straßburg, Sebastian Brant, Jakob Wimpfeling, Johann Fischart, Jörg Wickram, Ernst Stadler, Hans Arp, René Schickele, Albert Schweitzer* et bien d'autres, mais aussi des pans entiers de notre histoire politique et de notre culture populaire. Pour le plus grand nombre, l'Alsace ne pouvait alors renaître qu'en renonçant aux identifications non françaises et en devenant plus française que la France. C'est là que se mettra en place le trop fameux complexe alsacien et que s'installera durablement une crise identitaire caractérisée par la perplexité, l'apathie et une forte suggestibilité. « *Enfin, redde m'r nimm devun !* ».

Si l'Alsace a été victime des antagonismes nationaux, elle a aussi été le lieu où se sont rencontrées et fécondées les deux grandes cultures européennes, la française et l'allemande.

Ne perdons pas de vue qu'il existait une autre Allemagne, une bonne Allemagne et que l'Alsace en avait participé et même apporté une part importante à la formation et au développement de la langue et de la culture allemandes. Que l'Alsace retrouve conscience d'elle-même, c'est-à-dire qu'elle n'oublie plus sa mémoire. En faisant à nouveau se rencontrer, ce qui n'aurait jamais dû se séparer, et se féconder les cultures française et allemande, elle (re) aura tout à gagner et avec elle la France tout entière.

(1) Syndrome alsacien = syndrome de Stockholm ?

(2) Sans la crise identitaire si prégnante dans les décennies d'après-guerre qui a considérablement affecté la conscience alsacienne, la récente réforme territoriale ne se serait pas déroulée pour l'Alsace comme elle s'est déroulée.

C'était hier (1) - À propos Régions, fusion de Régions... Jean-Pierre Masseret,

Adrien Zeller, Gérard Longuet, Pierre Pflimlin

(Par Pierre Klein) - À propos : Régions, fusion de Régions...

Jean-Pierre Masseret, Adrien Zeller, Gérard Longuet, Pierre Pflimlin

« **Le regroupement avec l'Alsace est jugé « problématique ».** »

« **Abracadabrant** » et « **scandaleusement bête** ». **C'est en ces termes que Jean-Pierre Masseret** exécute le rapport du comité Balladur, qualifié d'«*enfumage général*». Selon le président (PS) du conseil régional de Lorraine, les préconisations émises sont hors sujet : « *S'il y avait quelque chose à espérer de cette réflexion, c'était de clarifier les compétences entre collectivités, de désigner des chefs de file dotés de moyens pour mener l'action.* » **Partant de là, il balaie une possible fusion de l'Alsace et de la Lorraine :** « *Ça n'apportera rien si on ne règle pas la question des compétences. Et si je dois travailler avec des partenaires, c'est vers le Luxembourg, la Sarre, la Wallonie que je me tourne. C'est ça, l'avenir de la Lorraine.* »

À Strasbourg, on est presque sur la même longueur d'ondes. Fusionner, « **ce n'est pas mon sujet et ce ne sera à l'ordre du jour nulle part** », tranche le **président (UMP) du conseil régional, Adrien Zeller**. Ce farouche décentralisateur estime que « *si le comité Balladur avait fait le tour d'Europe des régions qui gagnent, il aurait vu qu'elles ont de pleines compétences en matière d'emploi, de formation et de développement durable, et que des régions plus petites que l'Alsace sont bien plus prospères* ».

Sénateur (UMP) de la Meuse et membre du comité Balladur, **Gérard Longuet** **admet que «la course à la taille des régions n'est pas une priorité absolue» et qu'une fusion Alsace-Lorraine serait « problématique » :** « *Le vrai débat, il est dans les relations entre l'Etat et les régions. Il faut que l'Etat reconnaisse que son interlocuteur, c'est la région.* » ...

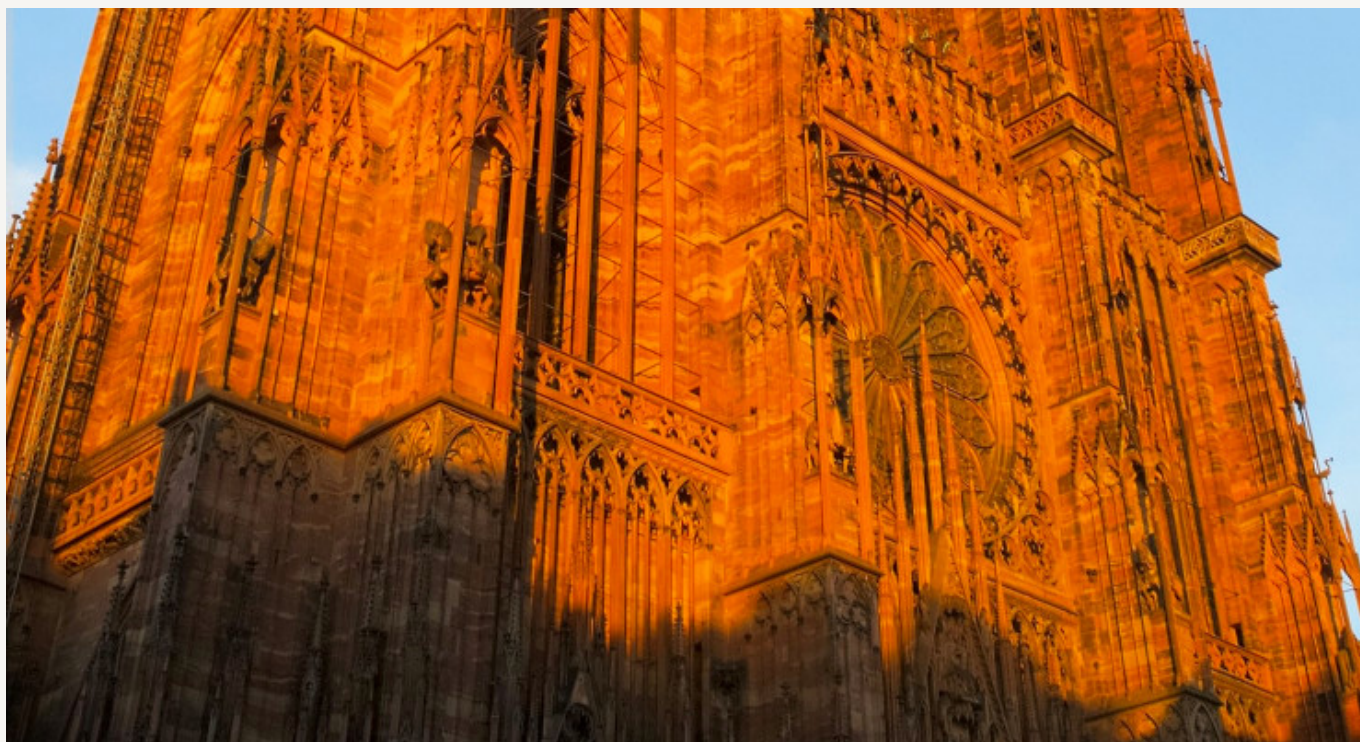
Extraits d'un article du Journal **Libération** de Thomas Calinon, daté du 27 février 2009 à 06:51.

Source : http://www.liberation.fr/france/2009/02/27/soupcons_344922

Pierre Pflimlin et le découpage régional : « *Les découpages en régions, qui se sont multipliés au point que la carte régionale de la France était devenue, avant que l'on essaye récemment d'y introduire quelque cohérence, un puzzle inintelligible, tiennent rarement*

*compte des limites provinciales. À la vérité, la province appartient au passé et la région n'est encore qu'une vue d'avenir. **L'Alsace, presque seule, est à la fois province et région. Tout le monde reconnaît, pour s'en inquiéter ou pour s'en réjouir, son unité et sa personnalité.*** » Pierre Pflimlin, René Uhrich in *L'Alsace destin et volonté*, Calmann-Lévy, Paris, 1963, dans l'avant-propos

Rappelons le décret Pflimlin de 1955 qui est à l'origine de « programme d'action régionale » avec pour objectif de « promouvoir l'expansion économique et sociales des différentes régions et qu'en 1956 un arrêté ministériel définissait les circonscriptions régionales au nombre de 21 **dont l'Alsace (seule)**. La Corse faisait partie de la région Provence dont elle a été détachée par la suite.



Repères historiques alsaciens

VIIIème siècle avant J.-C. à 58 avant J.-C., l'Alsace celtique :

La région située entre Vosges et Rhin participe de la civilisation protoceltique (1500 à 800 avant J.-C.). De celle-ci est issu le premier peuplement véritablement connu, celui des Celtes, qui sont présents à partir du VIIIème siècle avant J.-C. Le Rhin n'est pas une frontière.

Le monde celtique, la celtie, ne formera jamais un ensemble politique. Il est constitué de tribus. C'est une notion géographique et culturelle.

Au début du premier siècle avant J.-C., la situation des différentes tribus présentes dans la région est la suivante :

- Trévires au Nord du Seltzbach,
- Médiomatriques au Nord du Landgraben,
- Séquanes au Sud du Landgraben,
- Germains.

Vers 70 av. J.-C., sous une nouvelle pression des Germains, les Trévires sont repoussés vers l'Ouest, les Médiomatriques en « Alsace-Bossue », les Séquanes vers la Saône. Arrivées des Némètes, des Triboques, des Rauraques et des Suèves (ces derniers ne s'installent pas).

58 avant J.-C. à 406 après J.-C., l'Alsace romaine :

En 58 av. J.-C., César bat *Ariovist* (Arioviste) et ses Suèves près de *Sennheim* (Cernay). C'est le début de la présence romaine.

La tribu des Séquanes avait demandé aux Suèves, des Germains, de l'aider dans sa lutte contre les Eduens. Ce qu'ils firent. A titre de récompense les Suèves se sont installés sur une partie du territoire séquane. De leur côté les Helvètes envisageaient d'émigrer vers l'Ouest. Tout cela déplut aux Romains qui engagèrent le combat contre Ariovist et ses Suèves. Après les avoir battus, comme ils avaient battu les Helvètes, les Romains commencent à prendre la région dans leur giron et ce pour plusieurs siècles.

La région (cités des Némètes, des Médiomatriques, des Triboques et des Rauraques) est intégrée à l'Empire Romain, en l'occurrence d'abord à la Belgique jusque vers 30 av. J.-C., puis à la Germanie Supérieure, qui a pour capitale Mayence. Toutes ces provinces se situent dans ce que les Romains appellent les Gaules.

Dès le premier siècle, invasions germaniques, qui se succéderont. Celtes, Germains et Romains cohabitent, leurs langues aussi. Le Rhin est frontière jusqu'en 88 ap. J.-C. et le redevient en 260 ap. J.-C.. Entre temps la frontière est située au-delà des champs décumates, sur le limes. La principale ville est Argentoratum. Le camp est créé vers 12 av. J.-C. et la ville vers 70 ap. J.-C.

En 297, une nouvelle subdivision administrative intervient. Le Nord de la région est rattaché à la Germanie première et le Sud à la Grande Séquanie.

En 352, début de l'installation des Alamans.

En 395, partage de l'Empire Romain en Empire d'Occident et en Empire d'Orient.

En 406, Rome abandonne la ligne du Rhin qui n'est plus une frontière.

Au mois de décembre 406 de très forts contingents de Suèves, de Vandales et d'Alains franchissent le Rhin. C'est la grande migration, notamment en Europe de l'Ouest, des Germains dont la poussée avait commencé dès l'Antiquité. Elle se poursuivra durant tout le Vème siècle.

406 à 1648, l'Alsace allemande :

Après des infiltrations, des invasions depuis le milieu de la période romaine, les Alamans suivis de peu par les Francs, s'installent définitivement dans la région : les Francs au nord du Seltzbach, les Alamans au sud. L'Alsace devient un pays de langue allemande. Les Francs, les Alamans, mais aussi les Wisigoths et les Burgondes créent progressivement leurs royaumes sur l'espace des anciennes Gaules romaines. Ce sont, avant tout, les Francs qui vont apparaître comme les adversaires et, en même temps, comme les héritiers des Romains. Partant de la petite Francia située Outre-Rhin, alliés à l'Eglise et soutenus par elle, ils vont construire un empire, dont l'expansion la plus grande se réalise par Charlemagne, et devenir ainsi, d'une certaine façon, les éclaireurs de l'Europe.

En 451, invasion des Huns battus par une coalition germano-gallo-romaine (champs catalauniques).

En 476, c'est la fin de l'empire romain d'Occident.

D'abord membre d'un royaume d'Alémanie, l'Alsace est soumise au royaume des Francs après la bataille de *Tolbiac* (Zülpich) en 496.

Les Alamans ne restent pas très longtemps les maîtres de la région. En 496, après sa bataille contre les Alamans à *Tolbiac*, *Chlodovig* (Clovis), la fait passer sous la domination francique. Les populations alémaniques restent néanmoins sur place.

La légende raconte que, pour obtenir la victoire, Clovis avait fait la promesse d'adopter la religion catholique. Ce qu'il fit.

Le royaume des Francs est partagé sous les Mérovingiens en 511 ; l'Alsace va au royaume d'Austrasie, qui existe jusqu'en 771.

En 556 est créé un duché d'Alémanie (dont l'Alsace). Le nom d'Alsace apparaît au VIII^{ème} siècle sous la forme latine *Alsatia* et sous la forme germanique *Elsass*.

De 640 à 740 existe un duché d'Alsace. L'Alsace est née.

Après 740, sous les Carolingiens, le duché d'Alsace disparaît.

En 800, Charlemagne, *Karl der Grosse* est couronné empereur.

L'empire de Charlemagne est partagé en 843 (traité de Verdun). L'Alsace est intégrée à la Lotharingie.

Par le traité de Meerssen (870), l'Alsace revient au royaume de Germanie.

L'Alsace est divisée en deux comtés :

- le Nordgau, qui deviendra la Basse-Alsace, ira aux Egisheim,
- le Sundgau, la Haute-Alsace, aux Habsburg.

En 923 est créé le duché de Souabe ou d'Alémanie dont fait partie l'Alsace. Il existe jusqu'en 1268.

Entre 917 et 930, invasions hongroises.

En 962 est créé l'Empire Romain Germanique qui existe jusqu'en 1806 (dont l'Alsace jusqu'en 1648).

En 1079, l'empereur Heinrich IV. confie le duché de Souabe, désormais appelé duché de Souabe et d'Alsace, à son gendre *Friedrich von Hohenstaufen*.

Son petit-fils monte sur le trône impérial sous le nom de Friedrich I., aussi appelé Barbarossa.

Ce dernier fait construire à partir de 1153 un palais impérial (Pfalz) à Haguenau. L'Alsace devient centre politique et culturel et terre de prédilection «Kern und Herzland» sous le règne des Hohenstaufen.

Entre 1138 et 1254, les *Hohenstaufen* favorisent la création de villes et, ce faisant, donnent à l'Alsace sa physionomie urbaine. On comptera plus d'une cinquantaine de villes fortifiées.

Ces villes dépendent d'un seigneur ou d'un évêque. Certaines vont peu à peu obtenir leur immédieteté, die Unmittelbarkeit (les villes impériales, die Reichsstädte) et d'autres leur émancipation Strasbourg et Bâle (les villes impériales libres, die freien Reichsstädte) et introduire des réformes démocratiques. Ainsi, les bourgeois de Strasbourg mettent fin en 1296 à la domination de l'Evêque sur leur ville. Bataille de Hausbergen.

L'Alsace, partagée entre seigneurs et villes, s'achemine vers un morcellement territorial au profit notamment des comtes de *Pfirt*, des *Habsburg*, du prince abbé de *Murbach*, de l'évêque de Strasbourg, des *Rappolstein* (Ribeaupierre), des *Lichtenberg*, des *Lützelstein* (La Petite Pierre), des *Fleckenstein*...

Une nouvelle dynastie émerge au niveau de l'Empire, celle des Habsburg. Les Habsburg sont possessionnés dans le Nord de la Suisse en Aargau, dans le Breisgau et dans le Sundgau alsacien. En 1273, le comte Rudolf von Habsburg monte sur le trône impérial. Il sera le premier d'une future et longue lignée.

En 1280 est installé à Haguenau un grand bailli impérial, *Reichlandvogt*, représentant de l'Empire en Alsace.

Une nouvelle organisation territoriale intervient, celle des Landgraviats de Haute et de Basse Alsace. L'évêque de Strasbourg prend le titre de *Landgraf* de Basse Alsace. Celui de la Haute Alsace revient à un *Habsburg*. Le pouvoir des landgraves sera plus théorique que réel.

En 1354, création de la Décapole, *der zehn Städtebund*, alliance de dix villes impériales (Wissembourg, Haguenau, Rosheim, Obernai, Sélestat, Colmar, Turckheim, Kaysersberg, Munster, Mulhouse qui quitte la Décapole en 1515, Landau qui l'intègre en 1512, Seltz sera membre brièvement de 1358 à 1418). Ces villes relèvent de la juridiction du grand bailli.

La Décapole survivra jusqu'à son annexion à la France. Elle est un groupement, une fédération dont l'objectif est le règlement des conflits pouvant les opposer à des tiers ou les diviser et de préserver leur immédieteté. Elle constitue une des premières manifestations

d'une volonté politique commune et de solidarité dans l'espace alsacien.

A partir de 1356, l'empereur est élu.

En 1375, invasion des « *Engländer* », mercenaires bourguignons alliés aux Anglais.

En 1444, invasion des Armagnacs, « *die armen Gecken* », sous la direction du dauphin de France, futur Louis XI.

En 1482, rédaction définitive de la Constitution de la ville libre de Strasbourg, le *Schwörbrief*. Les nobles perdent leur pouvoir. Strasbourg devient une République.

En 1525, guerre des paysans (batailles de Lupstein, Saverne, Scherwiller).

Dès la fin du XVème siècle des ligues secrètes, les Bundschuh, constituées par le petit peuple en lutte contre la noblesse et la bourgeoisie s'étaient formées. En 1525, cette agitation tourne à une véritable révolution appelée la guerre des paysans, der Bauernkrieg. L'insurrection a aussi une dimension religieuse protestante. Elle est écrasée dans le sang, notamment par le Duc de Lorraine et son armée. Il est question de près de 20 000 morts.

En 1528, première réunion des Etats d'Alsace, *die Landesstände*. Ils s'affirmeront par la suite.

C'est au XVIème siècle que les pouvoirs d'Alsace commencent véritablement à s'organiser. D'abord en Etats de Basse et de Haute Alsace, puis en Etats d'Alsace, der gesamtelsässiche Landtag dont le rôle consiste à pallier le morcellement territorial par des réalisations communes (ordre public, harmonisation de la justice, réglementations diverses, de police, de salaires...). Ils envoient des députés aux Reichstage.

1618-1648, guerre de Trente ans. Arrivée des troupes de Mansfeld, des Suédois, des Impériaux, des Français. Désolation et ruines. L'Alsace perd plus de 40% de sa population.

La guerre de Trente ans fait suite à la déféstration de Prague. Elle commence par être une guerre de religion et se poursuit comme une lutte pour l'influence, le pouvoir et la domination en Europe de l'Ouest. Elle oppose d'abord l'empire resté catholique à ses princes et villes passés à la réforme. Elle oppose ensuite les Suédois, puis les Français aux Habsburg. Les traités de Westphalie de 1648 mettent fin à la guerre. La paix est signée à Osnabrück entre l'Empire et la Suède et à Münster entre l'Empire et la France. Les traités devaient assurer la paix, mais leur ambiguïté ne règlera rien en définitif. Jusqu'à cette date, l'histoire

politique de l'Alsace est une histoire d'Allemagne, à partir de cette date elle va devenir une histoire de France.

1648-1870/71, l'Alsace française :

1648, traité de Westphalie : la France obtient les droits et territoires des Habsbourg en Alsace et la « préfecture », *die Reichslandvogtei* des villes de la Décapole, qui gardent néanmoins leur immédiateur d'empire. Début de la présence politique française en Alsace.

L'Alsace est progressivement intégrée à la France. Création d'un Conseil souverain dont le rôle consiste à régler juridiquement la « réunion » de l'Alsace à la France. De 1648 à 1672, flottement, puis de 1673 à 1697, politique de réunion forcée. Les villes sont démantelées. Avec le traité de Nimègue de 1679, les villes sont purement et simplement annexées. En 1681, les seigneurs possessionnés en Alsace, même et surtout s'ils sont d'empire (Hessen-Darmstadt, ZweiBrücken...), doivent prêter serment d'obéissance au roi qui prend possession des ses conquêtes en Allemagne. Il faudra encore 3 traités (Rijswijk 1697, Utrecht 1713, Rastatt 1714) pour que les droits du roi soient définitivement reconnus.

L'Alsace devient une province française. Le Rhin redevient frontière. Strasbourg est annexée en 1681, l'Alsace bossue en 1793, Mulhouse en 1798... La langue française commence à s'établir très lentement à côté de la langue allemande.

En 1787, création d'une assemblée provinciale.

En 1789, au moment de la Révolution, l'Alsace est divisée en deux départements : le Bas-Rhin et le Haut-Rhin. La province d'Alsace disparaît.

En 1793, invasion de l'Alsace du Nord par les troupes autrichiennes. Politique de terreur et de francisation conduite par les révolutionnaires « français de l'intérieur », comme ils aiment à se nommer.

De 1815 à 1818, occupation de l'Alsace par les troupes alliées. Traité de Vienne et de Paris : l'Alsace perd Landau, mais reste française.

En 1870, guerre franco-allemande. Siège de Strasbourg et de Belfort. L'Alsace est occupée par les troupes prussiennes.

La guerre fait suite à la dépêche d'Ems, en 1870. La France déclare la guerre à la Prusse,

mais les événements se retournent rapidement contre elle, notamment en Alsace du Nord (Wissembourg, Woerth, Reichshoffen). En 1871 est signé le traité de Francfort. La victoire offre l'occasion, de créer le IIème Reich. Il réunit les Etats allemands autour de la Prusse dont le roi est proclamé empereur.

1870/71-1918, l'Alsace allemande, 2ème période :

1871, malgré la protestation des représentants élus des régions annexées, l'assemblée nationale réunie à Bordeaux ratifie à une forte majorité la perte de l'Alsace et d'une partie de la Lorraine, qui sont cédées à l'empire allemand et deviennent un *Reichland*. Le Rhin n'est plus une frontière. Les Alsaciens (re)deviennent des Allemands de plein droit.

Politique d'intégration et de (re)germanisation conduite par l'empire à laquelle les Alsaciens-Lorrains répondent par la protestation d'abord, puis par la participation et l'autonomisme ensuite. Le traité de Francfort prévoyait la possibilité d'opter pour la France, ce que firent près de 130 000 Alsaciens en 1872, mais seuls 50 000 d'entre eux quittèrent effectivement la région comme cela était exigé.

1879, création d'une administration et d'une représentation régionale, *der Landesausschuss*.

1911, l'Alsace-Lorraine est dotée d'une Constitution, d'un Parlement, le *Landtag*, et d'un gouvernement et représentée au *Bundesrat* par trois voix.

1914-1918, première guerre mondiale. Les militaires disposent des pleins pouvoirs.

La guerre fait suite à l'attentat de Sarajevo. L'Autriche-Hongrie déclare la guerre à la Serbie, puis la Russie, la France et le Royaume-Uni à l'Allemagne et à l'Autriche-Hongrie. L'Alsace est touchée dès les premiers mois, puis le front se stabilise sur la crête des Vosges. 1917, entrée en guerre des USA. Le 11/11/1918, l'armistice est signé à Rethondes.

1918 (octobre), autonomie complète de l'Alsace-Lorraine, qui devient un Etat fédéré.

1918 (novembre), la chambre basse du Landtag s'érige en Conseil National, *der Nationalrat*. Révolution, Conseils d'ouvriers et de soldats.

1918-1940, l'Alsace française, 2ème période :

1918 (novembre), entrée des troupes françaises.

1919, traité de Versailles. L'Alsace redevient française et le Rhin une frontière. Les Alsaciens sont réintégrés dans la nationalité française.

La réintégration dans la nationalité française n'est pas pleine et entière pour tout le monde. Elle se fait de façon sélective et décroissante, selon les degrés de non germanité, en catégories A, B, C et D. Les Altdeutsche sont expulsés de même que des Alsaciens jugés indésirables, en tout près de 120 000 personnes.

Ignorance du Conseil National et de la Constitution. (Re)départementalisation. Réactions alsaciennes : régionalisme, autonomisme, nationalisme et séparatisme.

1939, évacuation de Strasbourg et des communes frontalières (près de 400 000 habitants), principalement dans le Sud-Ouest de la France.

1939-1945, deuxième guerre mondiale.

La France entre en guerre en septembre 39 en compagnie de la Grande Bretagne en réaction à l'invasion de la Pologne par les troupes allemandes. Drôle de guerre. L'offensive allemande sur le territoire français ne dure qu'entre mai et juin 40. Un armistice est signé à Rethondes. Le théâtre des opérations se situe d'abord en Europe (URSS...), puis se mondialise (USA, Japon...). L'Alsace est surtout touchée en 44 et 45. Un armistice général est signé avec l'Allemagne le 8/5/45, puis avec le Japon.

1940-1944/45, l'Alsace allemande, 3ème période :

1940, l'Alsace est annexée de fait à l'Allemagne nazie. Elle est intégrée au *Gau Oberrhein*. Le Rhin n'est plus une frontière. Les Alsaciens deviennent des *Volksdeutsche*.

Retour de la plupart des évacués. Régime de dictature, d'épuration et de terreur. (Re)germanisation et défrancisation, *Gleichschaltung* et *Umschulung*. Lois raciales. Camp d'extermination, Holocauste.

1942, incorporation des Alsaciens dans l'armée allemande.

1944/45, la guerre en Alsace : nombreuses victimes et nombreuses destructions.

Depuis 1945, l'Alsace française et européenne :

1945, armistice. L'Alsace et les Alsaciens redeviennent français et le Rhin une frontière. Politique d'épuration et de (re)francisation forcée.

1949, première session et installation du Conseil de l'Europe à Strasbourg.

Le choix de Strasbourg, qui fait suite à une proposition britannique, est très symbolique d'une volonté commune de paix, d'une union dans la diversité et du triomphe de la raison et du droit sur la folie meurtrière et fratricide. Parce que dans cette ville historique se sont heurtés et affrontés les nationalismes français et allemand et parce que dans cette ville se sont aussi rencontrées et fécondées la culture française et par la culture allemande, la reconstruction ne pouvait que commencer à Strasbourg. A Strasbourg de relever le défi permanent qui consiste à demeurer pour l'Europe et le monde un symbole de démocratie, de vivre ensemble, de respect de l'altérité, de reconnaissance de la différence et de culture plurielle.

1972, création de l'Etablissement Public Régional d'Alsace.

1979, élection du Parlement européen au suffrage universel direct installé à Strasbourg.

1986, élection du Conseil régional d'Alsace au suffrage universel direct installé à Strasbourg.

1992, approbation massive (en Alsace) du traité de Maastricht, le Rhin n'est plus une frontière. Première classes bilingues paritaires français-allemand dans l'enseignement public.